



AGIR avec le SE-UNSA

Heures « supp » à la pelle ?

Dès octobre Le SE-UNSA a informé les collègues de la perversité du discours présidentiel.

En mars, au moment de la carte scolaire, Le SE-UNSA a lancé une pétition pour faire jouer la solidarité dans les établissements. Nous avons appelé à refuser les heures supplémentaires quand celles-ci étaient instaurées alors qu'un collègue était frappé d'une mesure de carte scolaire ou contraint à partager son service dans un autre établissement.

Le SE-UNSA a décidé de continuer à mobiliser les collègues contre les effets pervers du développement anarchique des heures supp et de poursuivre l'action à la rentrée.

- Substitution d'emplois,
- Rémunération,
- Limite de la défiscalisation,
- Effet de l'accumulation d'HS

Le SE-UNSA affirme que le dispositif heures supp est un leurre !

Accumuler les HS et finir HS ?

- Alourdissement considérable de la charge de travail,
- Fatigue et tension accrue entre les personnels !

Le « *travailler plus pour gagner plus* » du président de la République signifie, dans la Fonction publique :

Troquer une meilleure rémunération pour quelques uns, contre des suppressions massives d'emplois.

ACTION MODE D'EMPLOI

1^{ère} étape : Dès Juin

Je préviens mon chef d'établissement que pour l'année scolaire 2007-2008 je refuserai de me voir imposer des heures « supp » et je demande que soient respectés :

- ➔ les contraintes statutaires,
- ➔ et mon choix personnel.

Quand le volume d'HS dans ma discipline le permet, un support budgétaire ou un complément de service doit être créé.

2^{ème} étape : A la rentrée

Le SE-UNSA mettra à la disposition de tous les collègues des lettres type pour demander au chef d'établissement que la ventilation de service respecte la demande exprimée, conformément à la réglementation en vigueur

Avalanche d'heures supplémentaires = dégradation de mes conditions de travail !